

POSTULAT

Auteur Moreno Centelleghé, PLR, Cédric Rosaire, PLR, et Jasmine Ballay (suppl.),
PLR
Objet Relations Commune – Etat... on dirait le sud
Date 11.03.2016
Numéro 6.0060

Il n'est un secret pour personne que l'Etat du Valais n'arrive plus à assumer les obligations financières qui découlent pour lui des différentes dispositions légales prévoyant des subventions en faveur des communes.

Dans certains cas, la situation frise le ridicule. Les réponses données aux communes manquent de sérieux et sont irrespectueuses du travail effectué par celles-ci.

Comment expliquer que lors de la réfection d'une école le terme du paiement des subventions pourraient être payées dans dix ans au plus tôt!

Ces situations kafkaïennes nous rapprochent de certains Etats de pays du sud qui donne des mandats à des entreprises, ne les paient pas et les mettent en poursuite pour non-paiement des impôts....

Conclusion

Les postulants demandent au Conseil d'Etat de trouver et de mettre en place des solutions concrètes afin d'éviter de mettre les collectivités publiques dans des situations délicates alors qu'elles doivent continuer à investir et à entretenir leurs infrastructures.